



Crépis France – Québec Programme Général

**L'intervention dans le cas d'abus envers les aînés
Passer de la théorie à la pratique**

21 et 22 Octobre 2010

Centre Pablo Neruda, Nîmes, France



L'abus envers les aînés ...

Le phénomène de la maltraitance envers les personnes âgées touche de nombreux pays. L'Organisation Mondiale de la Santé s'est associée à l'International Network for the Prevention of Elder Abuse pour la promulgation, en 2006, de la journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes âgées, soulignée le 15 juin de chaque année.

Au niveau international, les Etats-Unis, la Grande Bretagne, la France et la Nouvelle-Zélande sont déjà très engagés dans la lutte contre la maltraitance. Concernant le Canada, l'Ontario, le Manitoba et la Colombie-Britannique ont élaboré des stratégies et des programmes pour la contrer et soutenir les personnes concernées. Le Québec, quant à lui, il se préoccupe de la maltraitance à l'endroit des personnes âgées depuis plus d'une trentaine d'années.

C'est un fait bien connu que la violence et la négligence peuvent avoir d'importantes répercussions sur la santé mentale et physique des personnes âgées. La recherche a également montré que le fait de vivre sous le stress de la violence peut engendrer une mortalité précoce chez les femmes et les hommes âgés. Les personnes âgées sont de deux à trois fois plus susceptibles que les personnes plus jeunes d'être en contact avec des fournisseurs de soins. Ces professionnels sont bien placés pour détecter la violence ou la négligence chez les personnes âgées car ils constituent peut-être un des rares contacts dans la collectivité, tout particulièrement pour les personnes âgées qui sont isolées.

Des contacts avec des personnes âgées peuvent survenir dans une grande variété de circonstances, notamment :

- les milieux de soins de courte durée (médecins de famille, infirmières, aides infirmières),
- les hôpitaux (salle d'urgence, soins urgents, services en cas de crise, intervention chirurgicale planifiée),
- les soins ou le soutien à domicile,
- les unités d'évaluation des soins,
- les milieux de soins de santé publique,
- d'autres milieux de soins de santé.

Qu'en est-il dans le domaine des pratiques professionnelles ?

Parler de signes de maltraitance renvoie inévitablement à la question du dépistage. Quoi observer ? Quelles questions poser ? A qui les poser ?

Au niveau professionnel, nous recensons de nombreux questionnements et notamment celle-ci : « Devrions-nous procéder au dépistage actif de la violence et de la négligence (plutôt que de tout simplement surveiller les signes), et, dans l'affirmative, pourquoi ? », de même, « Possédons-nous la formation, les compétences et les outils nécessaires pour bien le faire? »

Il y a des questions délicates dans le secteur du dépistage et de l'évaluation de la violence à l'égard des aînés. Il est reconnu que le dépistage précoce et la prestation d'aide appropriée ont le potentiel d'améliorer les soins de santé et la qualité de vie pour les victimes âgées. Cependant, la détermination de la valeur du dépistage repose sur l'établissement d'un équilibre entre les avantages potentiels et les méfaits potentiels. Nombre des outils existants tentent de prédire le risque de violence ou de négligence se produisant à l'avenir, par opposition au dépistage de la violence actuelle. Le dépistage universel effectué chez les personnes âgées peut donner lieu à l'étiquetage des personnes comme des victimes et l'étiquetage des membres de la famille comme des agresseurs, peut amorcer un processus d'enquête supplémentaire, et peut aussi porter atteinte aux droits. C'est la raison pour laquelle les outils utilisés doivent avoir un degré d'exactitude raisonnable et tenir compte de la diversité des personnes âgées et que l'approche retenue ne doit pas causer de méfaits additionnels. Enfin, il est clair que la sensibilisation, l'éducation et la formation sont des éléments clés dans le dépistage et l'évaluation efficaces des incidents de violence à l'égard des aînés.

La maltraitance pouvant prendre des formes diverses (physique, psychologique, matérielle ...) et se produire dans des contextes variés, il est donc naturel que les personnes susceptibles de la détecter proviennent, elles aussi, de différents milieux de vie ou de travail. Ces journées s'adressent à l'ensemble des intervenants de la santé, du social et/ou du médico-social, (travailleurs sociaux, infirmier(e)s, médecins, ergothérapeutes, physiothérapeutes aides soignant(e)s, auxiliaires familiales et sociales) sans oublier l'ensemble des professionnels des services d'aide à la personne.

Cette année, nous innovons en permettant aux professionnels français et québécois présents de partager leurs pratiques envers les aînés en les exposant dans la salle prévue à cet effet : C'est la **Vitrine d'affichage** des JAPP 2010.

François KLIMCZAK,
Président du Centre de recherche Crépis
Coordonnateur général de l'IFEPP

Programme général

L'intervention dans le cas d'abus envers les aînés :

Passer de la théorie à la pratique

21 et 22 Octobre 2010

Centre Pablo Neruda, Nîmes, Gard, France

Programme du jeudi 21 Octobre 2010

- 8 heures 30 Accueil des participants
- François KLIMCZAK,**
Chercheur,
Président du centre de recherche CREPIS
Directeur de recherche, laboratoire de Nîmes, Gard, France
- 9 heures -
12 heures 30 L'arbre décisionnel « En-Mains »,
Enjeux éthiques, Maltraitance, Aînés, Intervention, Scénario)
- Outil conçu pour soutenir l'intervenant en santé ou services sociaux dans **sa réflexion éthique qui mène à une prise de décision** en cours de processus d'intervention en lien avec la maltraitance d'un aîné. Il peut être utilisé à divers moment du processus d'intervention et ce, de façon répétée selon l'évolution de la situation.
- Cet outil cible les **valeurs** en jeu, énumère diverses **pistes de pratique** et nomme clairement les **enjeux** psychosociaux et éthiques soulevés par la pratique dans des cas de maltraitance envers les aînés. Il accorde une place centrale au **point de vue de l'aîné** et ce, même dans les situations de grande vulnérabilité ou potentiellement à risque.
- Echanges avec les participants
- Marie BEAULIEU**
Professeure et chercheure,
Département de travail social, Université de Sherbrooke
Centre de recherche sur le vieillissement
Centre de santé et de services sociaux de l'Institut universitaire de gériatrie de
Sherbrooke, Québec, Canada
- 12 heures 30 -
13 heures 45 Repas libre, Vitrine d'affichage JAPP 2010

Programme du jeudi 21 Octobre 2010 (suite)

14 heures –
17 heures 30

L'abus envers les aînés, les mauvais traitements envers les aînés :
Le dépistage

L'abus envers les aînés se manifeste sous des formes variées. Cette première partie permettra aux praticiens de découvrir les connaissances québécoises requises pour détecter l'abus envers les personnes âgées dans leur contexte professionnel.

Dans le cadre d'une présentation pratique et interactive, l'intervention visera à définir les différents types d'abus, reconnaître les facteurs risquant de mettre les personnes âgées dans une situation d'abus. Les ressources disponibles sont répertoriées et les participants ont l'occasion d'assimiler les pratiques québécoises de dépistage à partir d'un cas réel. Une approche interculturelle appliquée à l'abus envers les aînés est également prévue ainsi qu'un exercice de collaboration multidisciplinaire et multisectorielle en dépistage et en intervention.

Echanges avec les participants.

Maryse SOULIERES,
Assistante de recherche,
Travailleuse sociale
Centre de Recherche et d'Expertise en Gérontologie Sociale, CREGES
CSSS Cavendish, Centre affilié universitaire
Montréal, Canada

17 heures 30
18 heures

Evaluation de la première journée des pratiques
Vitrine d'affichage JAPP 2010



Programme du Vendredi 22 Octobre 2010

8 heures 30 Accueil des participants et ouverture des journées professionnelles

François KLIMCZAK,
Chercheur,
Président du centre de recherche CREPIS
Directeur de recherche, laboratoire de Nîmes, Gard, France

9 heures -
12 heures 30

L'abus envers les aînés :
L'intervention

Cette partie est centrée sur la manière de réaliser une intervention clinique efficace avec des clients identifiés comme vivant une situation d'abus (modèle québécois). Il s'agit pour les praticiens de découvrir et/ou d'apprendre un modèle de collaboration multidisciplinaire et multisectorielle afin d'intervenir de façon plus efficace dans le cas d'abus envers les aînés.

Résultats attendus :

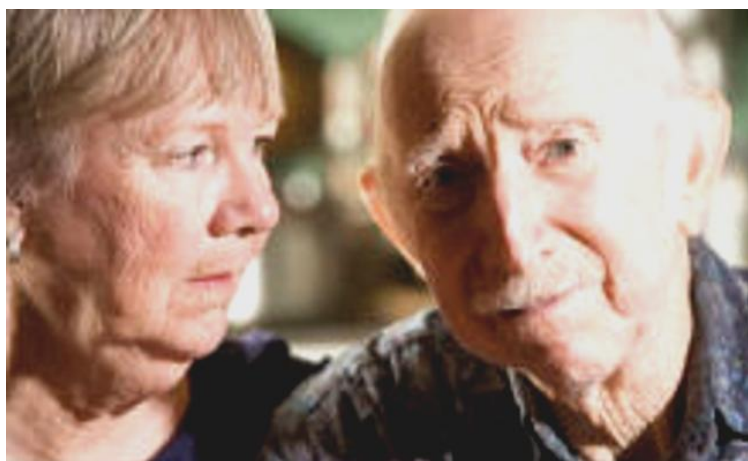
- reconnaître les facteurs de risque d'abus ; déterminer quand intervenir
- comprendre les choix d'intervention possibles selon le type d'abus, le niveau d'aptitude du client et d'autres facteurs
- comprendre les questions éthiques qui surgiront dans l'intervention
- connaître les divers recours légaux (modèle québécois)
- voir la pratique dans une approche multidisciplinaire et multisectorielle
- apprendre quelles sont les ressources disponibles pour l'intervention et la consultation

Echanges avec les participants.

Maryse SOULIERES,
Assistante de recherche,
Travailleuse sociale
Centre de Recherche et d'Expertise en Gérontologie Sociale, CREGES
CSSS Cavendish, Centre affilié universitaire
Montréal, Canada

12 heures 30 -
13 heures 45

Repas libre, Vitrine d'affichage JAPP 2010



Programme du Vendredi 22 Octobre 2010 (suite)

14 heures – Plan d'action gouvernemental québécois pour contrer la maltraitance
16 heures envers les personnes âgées 2010-2015

Présentation et analyse franco-québécoise.

Sur le plan international, le Québec représente après le Japon, la société où la proportion de personnes âgées passera de 12 à 24 % dans le plus court laps de temps, soit 29 ans. Il est prévu qu'il y représente 25,6% de la collectivité québécoise en 2031.

Ce plan d'action a pour but de faire en sorte que chacun puisse vieillir dans la sécurité et la dignité et participer à la vie de sa collectivité en tant que citoyenne ou citoyen disposant de tous ses droits.

Profil de la présentation :

Partie 1 : Définition d'une problématique sociale, la maltraitance faite aux personnes âgées

- le contexte,
- l'état des connaissances
 - ❖ la définition de la maltraitance
 - ❖ les types de maltraitance
 - ❖ les indices de maltraitance
 - ❖ l'ampleur du phénomène
 - ❖ Facteurs de risque, de vulnérabilité et particularités
 - ❖ les caractéristiques des personnes qui maltraitent
 - ❖ l'effet de la maltraitance sur les personnes
 - ❖ les facteurs de protection
 - ❖ les bonnes pratiques
- l'organisation québécoise (légal, administratif et santé/social)
- le plan d'action

Partie 2 : Les actions

- le continuum de services
- pour qui agir contre la maltraitance ?
- les principes directeurs de l'action
- la structuration des actions
- l'engagement des partenaires à la réussite du plan d'action
- les actions déjà opérationnelles
- le suivi et l'évaluation du plan d'action

Conclusion et échanges avec les participants

François KLIMCZAK,

Chercheur,

Président du centre de recherche CREPIS

Directeur de recherche, laboratoire de Nîmes, Gard, France

16 heures -
16 heures 30

Pause santé, Vitrine d'affichage JAPP 2010

Programme du Vendredi 22 Octobre 2010 (suite)

- 16 heures 30 - 17 heures 30 La prévention de la maltraitance et le développement de la bientraitance en France
- L'AFBAH, une ressource française unique pour mieux comprendre les problèmes de maltraitance et assurer la mise en place de l'observatoire national de la maltraitance.
- Echanges avec les participants
- Docteur Bernard DUPORTET,**
Président,
Association Française pour la Bientraitance des Aînés et/ou Handicapés
Hôpital Paul Brousse, Villejuif, France
- 17 heures 30 - Evaluation et clôture des JAPP 2010
- 18 heures Présentation du séminaire
« **Participation sociale des aînés et bénévolat** »
Juin 2011, Nîmes, France,
avec la participation de l'Unité de recherche du Centre d'Excellence sur le Vieillissement de Québec, de l'Institut sur le Vieillissement et la Participation Sociale des Aînés de l'Université Laval, Québec, Canada et du laboratoire de recherche Crépis, Nîmes, France



Association C R E P I S, siege social

Centre de **R**echerche franco-canadien en **E**valuation de **P**ratiques d'**I**nterventions **S**ociales
2, Impasse de Fontanilles
30640 Beauvoisin
Gard, France

Laboratoire de recherche
30000 Nîmes

L'**I**nstitut franco-québécois de **F**ormation en **E**valuation des **P**ratiques **P**rofessionnelles, IFEPP,
est géré par le centre de recherche Crépis, Association Loi 1901

Association Loi 1901 N° 0302019408 déclarée en Préfecture du Gard, France, le 15 janvier 2002
Identifiant SIRET, Insee Midi-Pyrénées, N° 443 154 984 00019
Code APE : 7220Z, Recherche développement en sciences humaines et sociales

Téléphone : (Indicatif France) + 04 66 01 99 07

Cellulaire : (Indicatif France) + 06 87 39 87 45

Télécopieur : (Indicatif France) + 04 66 01 97 66

Courriel administratif du centre de recherche

: crepisfrance@orange.fr

Courriel administratif de l'institut de formation franco-québécois

: ifepfrance@orange.fr

Site Internet Crépis-Ifep

: <http://www.crepis.asso.fr>

A noter dès à présent sur votre agenda

Congrès international du Crépis

24-25-26 Avril 2012

Centre de congrès ATRIA – Nîmes, France



NIMES - QUEBEC

